

University of Waterloo
Département d'études françaises
FR 424
16th Century French Literature/ Littérature de la Renaissance
Automne 2017
Créneau, salle

Coordonnées

Professeur: Guy Poirier

Bureau: ML335

Téléphone: 519-888-4567, 33394

Heures de consultation: Les lundis et mercredis de 13h30 à 14h30, les mardis de 13h30 à 14h30

Courriel: poirier@uwaterloo.ca

Prérequis

FR 197, 297

Description

La Renaissance française est une époque de bouleversements et de transformations. Si la première partie du XVI^e siècle demeure, en France, une période faste du développement de l'humanisme, la seconde partie du siècle, ce que l'on appelle l'automne de la Renaissance, nous rappelle que l'être humain a aussi des limites. Nous allons étudier, ce trimestre, trois grands aspects de la littérature de la Renaissance. Nous allons d'abord lire *Gargantua* de François Rabelais, une œuvre qui reflète bien les préoccupations de la première moitié du siècle, alors que les traditions médiévales et l'humanisme entrent en dialogue. Par la suite, nous allons travailler sur les discours culturels sur les femmes et les écrits des femmes écrivains, alors que les découvertes médicales et la Réforme vont transformer la condition féminine. Finalement, nous allons consacrer la dernière partie du cours à l'étude d'une relation de voyage au Brésil écrite par un protestant, Jean de Léry, et à un essai du grand philosophe français Michel de Montaigne; ces deux œuvres illustreront des idées avant-gardistes qui déjà, à l'époque, auraient pu nous servir d'exemple à notre difficile rencontre avec les sociétés autochtones.

Objectifs du cours

À la fin de ce cours, les étudiant(e)s auront acquis les compétences suivantes :

- A. Culture et littérature de la Renaissance française
 - Connaissance des principaux courants artistiques et littéraires de l'époque.
 - Influence de la politique et de la religion sur la culture et la littérature.
 - Impact des découvertes scientifiques sur la littérature (imprimerie, gravure, médecine, voyages, etc.)

- B. Les genres littéraires
 - Saisir les différences entre les genres littéraires de l'époque : narrations, histoires, poésies, relations de voyage, essais.

- Comment certaines voix ont pu se faire entendre en utilisant les genres littéraires.
- Mieux comprendre la culture de la Renaissance grâce aux genres littéraires.

C. Théorie littéraire

- Satire, carnavalesque, rire, dialogisme, écriture des femmes, altérité, curiosité, voyage.

D. Études de textes de l’Ancien Régime

- Approches génétique et culturelle.
- « Reconstruire » le passé.
- Modernité des textes de l’Ancien Régime.

Manuels et œuvres à l’étude

- Rabelais, François, *Gargantua*, Paris, Presse Pocket (édition bilingue), 2009.
- Joukovsky, Françoise, *Images de la femme au XVIe siècle*, Paris, Table ronde, 1995.
- Marguerite de Valois, *Mémoires*, Paris, Folio, 2010.
- Léry, Jean de, *Voyage en terre de Brésil*, (édition en français moderne), Paris, Hachette, 2000.
- Montaigne, Michel de, choix d’essais sur *Learn*.

Évaluation

Évaluation	Date de l’évaluation	Valeur
Trois tests de lecture	Semaines 3, 7 et 12 Toujours le mercredi	10%
Composition	Semaine 5 Le lundi 16 octobre	25%
Rédaction en classe	Semaine 9 Le lundi 13 novembre	25%
Examen de fin de trimestre	La date sera annoncée	30%
Participation		10%
Total		100%

Trois tests de lecture

Il y a aura trois tests de lecture au cours du trimestre de façon à mieux vous préparer à la composition, à la rédaction et à l’examen de fin de trimestre. Les notes des deux meilleurs tests sur trois seront utilisées pour calculer le 10%. Les tests seront d’une durée de 15 minutes et consisteront à répondre à trois questions courtes sur l’œuvre étudiée.

Composition

La composition (5 à 7 pages) consistera à effectuer une analyse du *Gargantua*, de Rabelais, en utilisant une ou plusieurs méthodes vues en classe. Une série de sujets seront proposés deux semaines avant la date de remise de la composition. L’évaluation tiendra compte de critères expliqués à l’avance (plan et

démonstration, utilisation des théories vues en classe, qualité des analyses et connaissance de l'oeuvre, langue).

Rédaction en classe

Trois sujets seront proposés quelques jours avant la rédaction en classe. L'évaluation portera sur un thème abordé dans les extraits et les poèmes des ouvrages *Images de la femme au XVI^e siècle* et *Mémoires* de Marguerite de Valois.

Examen de fin de trimestre

L'examen de fin de trimestre, dont la date sera déterminée par l'université, sera composé de cinq questions courtes (sur un choix de 7) pour un total de 15% des points, et d'une rédaction portant sur la relation de voyage de Jean de Léry et les essais de Michel de Montaigne vus en classe (20% des points).

Participation

Les points de participation seront attribués en tenant compte de la présence au cours, mais également de la participation aux discussions et aux travaux pratiques réalisés en salle de classe.

Plan du cours

Insérer précisions ici.

Semaine	Date	Matière Thème	Lectures à faire	Évaluations
1	11 et 13 sept.	Le temps des géants et la naissance d'un héros; le « beau XVI ^e siècle »	<i>Gargantua</i> , (lire la page de droite, en français moderne) p. 45-49; p. 59-93.	
2	18 et 20 sept.	L'éducation du moine et l'éducation du prince; vers l'humanisme	<i>Gargantua</i> , p. 111-209.	
3	25 et 27 sept.	La guerre à la Renaissance et le rôle des souverains; modernité de Rabelais	<i>Gargantua</i> , p. 211-303.	Test de lecture
4	2 et 4 oct.	Traiter dignement les vaincus; l'utopie d'un monde en paix	<i>Gargantua</i> , p. 347-427.	
5/6	13, 16 et 18 oct.	La femme de la Renaissance vue par la théologie et la médecine Les stéréotypes de la femme : la femme qui contrôle son amant, la vieille femme, la sorcière. Destins tragiques de la femme	<i>Images de la femme</i> , p. 33-35, 52-60, 78-84, 91-96, 101-102 <i>Images de la femme</i> , p. 125-127, 134-135, 177-179, 200-204, 207, 214. <i>Images de la femme</i> , p. 119-120, 208-209, 210-211, 214.	Composition à remettre le 16 octobre

Semaine	Date	Matière Thème	Lectures à faire	Évaluations
7	23 et 25 oct.	La femme et la poésie des hommes; du pétrarquisme au néoplatonisme. La femme de lettres	<i>Images de la femme</i> , p. 151-161, 168, 171-172, 140-141 <i>Images de la femme</i> , p. 195, p. 197, p. 185-186.	
8	30 oct. et 1 ^{er} nov.	Marguerite de Valois; légende et réalité de la « Reine Margot »; la Saint-Barthélemy ou les noces de sang	<i>Mémoires de Marguerite de Valois</i> , p. 21-87	Test de lecture Le 1er novembre
9	6 et 8 nov.	Marguerite de Valois; les tribulations d'une jeune reine	<i>Mémoires de Marguerite de Valois</i> , p. 87-130	
10	13 et 15 nov.	Les Grandes Découvertes et le Nouveau Monde; le voyage du calviniste Jean de Léry au Brésil	<i>Voyage en terre du Brésil</i> , p. 5-32, + un extrait sur les poissons volants (<i>Learn</i>)	Rédaction en classe Le 13 novembre
11	20 et 22 nov.	Jean de Léry observateur de la nature; le Brésil et ses « singularités »	<i>Voyage en terre du Brésil</i> , p. 40-71.	
12	27 et 29 nov.	Jean de Léry et les « cannibales »; du banquet à la pratique culturelle	<i>Voyage en terre du Brésil</i> , p. 74 à 103, plus un extrait du voyage de Hans Staden (<i>Learn</i>)	
13	4 déc.	Michel de Montaigne et les « cannibales »; un essai qui annonce la modernité et la reconnaissance des nations autochtones	Lire <i>Des cannibales</i> , p. 13 à 42 (<i>Learn</i>)	Test de lecture Le 4 décembre

Règlements du cours

Absence

Une absence lors d'un examen en classe n'est admissible que pour une raison majeure (maladie, décès d'un proche, etc.) devant être prouvée par un document officiel (certificat médical ou autre). Voir le [site du registraire sur le règlement](#) pour de plus amples informations.

Si vous êtes malade pour un test en classe, veuillez faire remplir [le formulaire « verification of illness »](#) par votre médecin. Pas de rattrapage pour les travaux/examens manqués sans raison majeure. Le fait de partir en vacances n'est pas une raison valable. Une absence non motivée à un test ou à un examen entraînera la note 0.

Si l'étudiant(e) rate une ou plusieurs classes, il est de sa responsabilité de demander les notes de cours aux autres étudiants, quelle que soit la circonstance. L'enseignant ne répondra aux courriels ou aux appels téléphoniques demandant des informations sur le contenu d'une classe manquée que si l'absence est motivée par une raison majeure (deuil dans la famille, problèmes personnels, maladie, etc.). Le fait de partir en vacances n'est pas une raison valable.

Remise des travaux

Les étudiants devront remettre leurs travaux en classe, le jour de la date limite. Pour les travaux remis après la date limite, il faudra obtenir l'accord du professeur et 2% par jour seront enlevés de la note du travail. Les travaux remis plus d'une semaine après la date limite ne seront pas acceptés.

Travail de groupe

Le travail de groupe n'est pas permis.

Plagiat

Tout plagiat sera porté à la connaissance du Directeur du département et du vice-doyen (Associate Dean, Faculty of Arts) et sera sanctionné. Le plagiat consiste à emprunter un texte ou une partie de texte sans employer les guillemets (« ») et/ou sans en indiquer la source précise (référence bibliographique complète), de façon à ce que le lecteur croie qu'il s'agisse de vos propres mots. Il peut s'agir d'un texte tiré d'un livre, d'un article, d'un site internet ou encore du travail d'un(e) autre étudiant(e), etc. Veuillez noter que soumettre (en tout ou en partie) un travail déjà présenté dans un autre cours est tout aussi inacceptable. Pour plus d'informations, voir les liens indiqués à la fin du plan de cours.

Department policy

The Department reserves the right to refuse admission to, and/or credit for, any of its language courses to a student who has, in the view of the Department, a level of competence unsuited to that course.

University policies

Academic Integrity

In order to maintain a culture of academic integrity, members of the University of Waterloo community are expected to promote honesty, trust, fairness, respect and responsibility. See the [UWaterloo Academic Integrity Webpage \(https://uwaterloo.ca/academic-integrity/\)](https://uwaterloo.ca/academic-integrity/) and the [Arts Academic Integrity Office Webpage \(http://arts.uwaterloo.ca/current-undergraduates/academic-responsibility\)](http://arts.uwaterloo.ca/current-undergraduates/academic-responsibility) for more information.

Intellectual Property

Students should be aware that this course contains the intellectual property of their instructor, TA, and/or the University of Waterloo. Intellectual property includes items such as:

- Lecture content, spoken and written (and any audio/video recording thereof);

- Lecture handouts, presentations, and other materials prepared for the course (e.g., PowerPoint slides);
- Questions or solution sets from various types of assessments (e.g., assignments, quizzes, tests, final exams); and
- Work protected by copyright (e.g., any work authored by the instructor or TA or used by the instructor or TA with permission of the copyright owner).

Course materials and the intellectual property contained therein, are used to enhance a student's educational experience. However, sharing this intellectual property without the intellectual property owner's permission is a violation of intellectual property rights. For this reason, **it is necessary to ask the instructor, TA and/or the University of Waterloo for permission before uploading and sharing the intellectual property of others online** (e.g., to an online repository).

Permission from an instructor, TA or the University is also necessary before sharing the intellectual property of others from completed courses with students taking the same/similar courses in subsequent terms/years. In many cases, instructors might be happy to allow distribution of certain materials. However, doing so without expressed permission is considered a violation of intellectual property rights.

Please alert the instructor if you become aware of intellectual property belonging to others (past or present) circulating, either through the student body or online. The intellectual property rights owner deserves to know (and may have already given their consent).

Grievance

A student who believes that a decision affecting some aspect of his/her university life has been unfair or unreasonable may have grounds for initiating a grievance. Read [Policy 70, Student Petitions and Grievances, Section 4](https://uwaterloo.ca/secretariat/policies-procedures-guidelines/policy-70) (<https://uwaterloo.ca/secretariat/policies-procedures-guidelines/policy-70>). When in doubt please be certain to contact the department's administrative assistant who will provide further assistance.

Discipline

A student is expected to know what constitutes academic integrity to avoid committing academic offenses and to take responsibility for his/her actions. A student who is unsure whether an action constitutes an offense, or who needs help in learning how to avoid offenses (e.g., plagiarism, cheating) or about "rules" for group work/collaboration should seek guidance from the course professor, academic advisor, or the undergraduate associate dean. For information on categories of offenses and types of penalties, students should refer to [Policy 71, Student Discipline](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy71.htm) (<http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy71.htm>). For typical penalties check [Guidelines for the Assessment of Penalties](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/guidelines/penaltyguidelines.htm) (<http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/guidelines/penaltyguidelines.htm>).

Appeals

A decision made or penalty imposed under Policy 70, Student Petitions and Grievances (other than a petition) or Policy 71, Student Discipline may be appealed if there is a ground. A student who believes he/she has a ground for an appeal should refer to [Policy 72, Student Appeals](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy72.htm) (<http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy72.htm>).

Other sources of information for students

[Academic integrity](#) (Arts) [Academic Integrity Office](#) (uWaterloo)

Note for Students with Disabilities

The Office for Persons with Disabilities (OPD), located in Needles Hall, Room 1132, collaborates with all academic departments to arrange appropriate accommodations for students with disabilities without compromising the academic integrity of the curriculum. If you require academic accommodations to lessen the impact of your disability, please register with the OPD at the beginning of each academic term.